



Le contrôle permanent en institution de microfinance



PUBLIC CIBLE : Responsable de contrôle permanent, contrôleur interne, auditeur interne, risk manager, responsable opérationnel souhaitant renforcer son expertise en matière de contrôle interne et de gestion des risques.



CONTEXTE ET OBJECTIFS SPECIFIQUES

Le contrôle permanent est un élément essentiel de la gouvernance d'une IMF, visant à assurer la conformité, la gestion des risques et la sécurité des opérations et transactions financières. Cette formation vise à fournir aux participants les connaissances et compétences nécessaires pour mettre en place et gérer un dispositif de contrôle permanent efficace.

De manière spécifique, cette formation vise à permettre aux participants de :

- **Comprendre** le cadre réglementaire et les obligations de conformité pour les IMF ;
- **Développer** et mettre en place un dispositif de contrôle permanent efficace ;
- **Evaluer et surveiller** les risques et les contrôles internes ;
- **Mettre en oeuvre** des actions correctives et améliorer continuellement les processus de contrôle.



CONTENU DES SESSIONS

- Cadre Réglementaire et Enjeux du Contrôle Permanent
- Principes et Organisation du Contrôle Interne
- Identification et Évaluation des Risques
- Outils et Techniques du Contrôle Permanent
- Mise en Place et Pilotage du Dispositif de Contrôle Permanent
- Surveillance et Évaluation des Contrôles
- Cas Pratiques et Études de Cas



12 au 14 février 2025

Validité : 1er trimestre 2025



Bénin, Dassa-Zoumé
www.alafianetwork.org

Préparez-vous à relever les défis complexes relatifs à la sécurisation des actifs des IMF à travers notre formation spécialisée sur :

LE CONTRÔLE PERMANENT EN INSTITUTION DE MICROFINANCE

Rejoignez-nous pour une session de formation interactive animée par des experts chevronnés du domaine.

Coût de la formation : 300.000 FCFA



Lien d'inscription : <https://alafianetwork.org/images/insc/contrôle-permanent-imf.pdf>